



ASSOCIATION CULTURELLE & SPORTIVE DES AGENTS COMMUNAUX,  
COMMUNAUTAIRES ET DU C.C.A.S.

## SECTION : PHOTO-CINÉ-VIDÉO

### COTISATION ANNÉE : 2025-2026

Le montant de la cotisation pour la section Photo-Ciné-Vidéo pour la saison 2025-2026 a été fixé à :

- |                                                    |                                                    |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Interne individuel : 30 € | <input type="checkbox"/> Externe individuel : 50 € |
| <input type="checkbox"/> Interne couple : 50 €     | <input type="checkbox"/> Externe couple : 70 €     |

(cocher la cotisation adéquate)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Profession : .....  
Date de Naissance : ..... Lieu : .....  
Mail : .....  
Entreprise : .....  
N° Téléphone du domicile : ..... Travail : .....  
N° Portable : .....  
Pour les enfants, mettre l'entreprise et la profession des parents.

Pour les agents communaux, Le Mans Métropole, ou CCAS,  
Service : .....

Pour la bonne gestion de la section, nous vous demandons :  
1- de remplir cette feuille avec le plus grand soin, sans oublier de la dater et de la signer.  
2- de régler rapidement le prix de votre cotisation.

**Je reconnais avoir pris connaissance des statuts, des règlements intérieurs, des contrats d'assurances de l'A.C.S.A.C., du règlement intérieur de la section et je m'engage à les observer.**

**Je reconnais avoir été informé que je peux prendre une assurance complémentaire.**

**J'autorise aussi la dite association, la section, ainsi que la Ville du Mans et Le Mans Métropole à utiliser à titre gracieux des clichés sur lesquels je pourrais être représenté(e) ainsi que mes enfants pour des brochures d'information, de publicité, le site internet de l'association, des films, etc.**

**Les photographies en question ne pourront en aucun cas être dénaturées ou détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La présente autorisation est valable sans limitation de durée pour la France et l'étranger, et le reste en cas de changement d'état civil du modèle, sauf volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception, laissant dans ce cas un délai d'un mois à l'association pour retirer du circuit de distribution les images concernées.**

Fait à ..... Le.....

**Signature précédée de la mention "lu et approuvé"**

**NOTA :**

- Toute demande d'adhésion peut être refusée par le comité de direction, sans que celui-ci ait à se justifier.
  - Toute personne pratiquant une activité sportive devra fournir au Président, sous huitaine, un certificat médical le déclarant apte à cette pratique.
- En cas de non respect de cette règle, nul ne pourra prétendre pratiquer la discipline.  
Pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale est obligatoire.

Souhaitez-vous une attestation de paiement pour votre Comité d'Entreprise :

OUI

☐

NON

☐

**L'A.C.S.A.C. et la section se réservent le droit d'envoyer des convocations par Courriel à ceux qui l'auront communiqué, les autres recevront des convocations par voie postale.**

Adresser le courrier à : .....